Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 10 (1964)

Heft: 3

Artikel: Monsieur Gabriel Despland, président de l'Exposition nationale Suisse, vous parle...

Autor: Despland, Gabriel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848943

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Monsieur Gabriel Despland, Président de l'Exposition nationale Suisse, vous parle...

Tous les vingt-cinq ans, la Confédération helvétique prépare avec enthousiasme un grand rassemblement national connu depuis plus d'un siècle sous le nom d'*Exposition Nationale Suisse*.

Le peuple entier, avec toutes ses autorités, fédérales, cantonales et communales, participe par des moyens divers à la mise sur pied de cette manifestation. Le Conseil fédéral en fixe la date et désigne la ville chargée de l'organiser. Deux eurent lieu à Berne en 1857 et 1914, deux à Zurich en 1893 et 1939 et une à Genève en 1896. La prochaine se tiendra à Lausanne du 30 avril au 25 octobre 1964. La conception de nos expositions nationales est typiquement suisse. Elles répondent à une impérieuse nécessité que la structure fédéraliste de notre Etat impose au moins une fois à chaque génération. En effet, petit pays au cœur de l'Europe, la Suisse s'est lentement constituée de 1291 à 1815 par l'adhésion librement consentie de 25 Etats indépendants où l'on parle quatre langues, où les confessions, les cultures, les traditions sont différentes même à l'intérieur de chaque groupe linguistique ou ethnique, mais où un même sentiment national s'est manifesté et développé au cours des siècles. Cette riche divinité, cette constitution en fine mosaïque de la Confédération suisse animée par une constante volonté de défendre en toute circonstance l'indépendance de chacun de ses membres et l'intégrité de l'ensemble ont seuls permis à la Suisse de subsister à travers les âges alors qu'un petit Etat unifié n'eut probablement pas pu résister aux grands courants idéologiques ou politiques qui se sont manifestés chez ses puissants voisins au cours du XIX^e^ siècle et de la première moitié du XX^e^. Mais ce qui fait la beauté d'une mosaïque peut faire aussi sa fragilité. Elle n'est précieuse et durable que dans la mesure où tous ses éléments constitutifs restent étroitement soudés tout en conservant leur forme, leur caractère et leur éclat particuliers. Et lorsque ce sont des peuples et des êtres vivants qui composent cet ensemble, il est nécessaire qu'ils aient périodiquement l'occasion d'en éprouver la valeur et de manifester la volonté commune de la maintenir. Fournir au peuple suisse une telle occasion, donner à tous la possibilité d'affirmer, dans un sentiment de joyeuse et légitime fierté leur cohésion et leur unité de vue sur les grands problèmes de la nation, afin que de leurs diversités même s'élève une harmonie renouvelée et plus puissante, c'est là le but primordial de nos expositions nationales. La structure fédéraliste de notre pays s'y affirme tout particulièrement par les Journées cantonales où chacun des Etats confédérés se présente à tour de rôle dans les activités économiques et culturelles qui lui sont propres, dans les costumes et les traditions qui le caractérisent.

Notre Exposition nationale ne saurait être conçue sous forme d'un simple bilan de nos réalisations et encore moins comme une entreprise commerciale. Ce doit être la fête de tout un peuple qui retrouve sur un espace restreint et dans une présentation pittoresque et agréable une synthèse de toutes ses activités l'invitant à prendre conscience de ses possibilités, mais aussi de ses faiblesses et de ses responsabilités envers lui-même et envers les autres. En exaltant les beautés et les exigences de chaque profession, dans cette vaste confrontation nationale de l'industriel et de l'ouvrier, de l'intellectuel et de l'artisan, de l'artiste et du paysan, l'Exposition nationale entend démontrer une fois de plus l'interdépendance de tous, la nécessité de se mieux connaître en vue d'une collaboration plus indispensable que jamais dans la période de révolution scientifique que nous vivons et qui exige de chaque individu une valeur morale intacte et des connaissances toujours plus vastes. C'est pourquoi l'Exposition nationale suisse de Lausanne 1964, en précisant les objectifs nouveaux que notre époque donne aux hommes, veut en même temps leur rappeler que la richesse d'un pays sans matière première ne peut avoir sa source que dans l'intelligence, la volonté et la formation intellectuelle et morale de son peuple. Dans tous ses secteurs, s'élèvera un appel pressant au désir de connaître, à la joie d'apprendre, qui seuls peuvent permettre à l'homme de dominer les exigences de la technique et de se libérer de l'emprise de l'Etat. C'est à la jeunesse surtout que s'adressera la grande leçon de l'Exposition nationale suisse en lui montrant la nécessité d'une éducation et d'une formation professionnelle à la mesure des problèmes nouveaux. Et enfin, c'est aussi aux visiteurs de tous les pays proches ou lointains que la Suisse désire se présenter par son Exposition nationale en affirmant que les frontières politiques n'étant plus des limites aux préoccupations humaines, elle n'entend pas vivre en égoïste, repliée sur elle-même, mais au contraire s'ouvrir largement vers l'Europe et le monde et s'associer dans une loyale collaboration à l'effort de tous les hommes de bonne volonté qui entendent créer pour tous leurs semblables les conditions d'un avenir de bonheur et de paix.

Faite d'un pays tout entier, montrant sans forfanterie sa vitalité, sa confiance, dans l'avenir et de sa joie de vivre, dans un large esprit de solidarité nationale et humaine, voilà ce que les organisateurs de l'Exposition nationale suisse de Lausanne 1964 désirent offrir aux 15 à 20 millions de visiteurs qu'ils attendent dans cette région admirable au bord du Lac Léman.

Gabriel DESPLAND,

Président de l'Exposition nationale Suisse.